

BULLETIN DES ARMÉES

DE LA RÉPUBLIQUE

RÉSERVÉ A LA ZONE DES ARMÉES

Le ministre de la guerre en Angleterre

La visite de M. Millerand au gouvernement anglais confirme l'entente étroite des nations et des armées alliées.

M. Millerand, ministre de la guerre, est rentré à Paris dimanche soir, venant de Londres, où il s'était rendu pour conférer avec lord Kitchener des questions militaires communes aux deux pays.

Les deux ministres, au cours de longs et cordiaux entretiens, ont constaté l'accord complet sur tous les points des chefs d'armées comme des deux administrations de la guerre. M. Millerand a profité de son séjour pour préparer le règlement d'importantes questions d'approvisionnement.

Il a consacré sa journée de vendredi à visiter, en compagnie de lord Kitchener, les troupes stationnées aux environs de Londres et a rapporté de cette visite l'impression la plus réconfortante.

Le ministre de la guerre a eu l'occasion de se rencontrer avec le premier ministre, M. Asquith, avec sir Edward Grey, M. Winston Churchill, M. Lloyd George et lord Haldane. Dans ces entretiens, s'est manifestée une fois de plus l'entente étroite qui unit les cabinets de Londres et de Paris.

Le ministre de la guerre, accompagné de M. Paul Cambon, a été reçu samedi matin en audience privée par le roi.

En s'embarquant pour la France, M. Millerand a adressé la lettre suivante à lord Kitchener :

Ce 24 janvier 1915.

Cher lord Kitchener,

Au moment où je quitte Londres, je tiens à vous remercier de l'accueil que vous m'y avez réservé.

Je savais, comme tous nos compatriotes, quelle résolution anime le gouvernement de Sa Majesté et le peuple britannique ; je ne pouvais, avant de l'avoir vu, imaginer par quels résultats elle s'est déjà traduite sous votre énergie et habile impulsion.

La confiance de nos deux pays dans l'issue de la lutte que nous menons en étroit accord avec nos alliés ne peut que s'en trouver accrue, et c'est pour moi un vif plaisir que de vous en exprimer ici mes bien sincères remerciements avec la nouvelle assurance de ma haute considération et de ma dévouée sympathie.

A. MILLERAND.

Au conseil des ministres, tenu mardi matin à l'Elysée sous la présidence de M. Poincaré, le ministre de la guerre a rendu compte de son voyage en Angleterre, dont il rapporte les impressions les plus satisfaisantes.

Victoire navale anglaise dans la mer du Nord

Le croiseur cuirassé allemand *Blücher* est coulé par la flotte anglaise. Deux croiseurs sont gravement endommagés.

Dimanche, 24 janvier, de bonne heure, une escadre anglaise, composée de croiseurs cuirassés et de croiseurs légers, sous le commandement du vice-amiral sir D. Beatty et escortée par une flottille de destroyers, aperçut quatre croiseurs cuirassés allemands, plusieurs croiseurs légers et un certain nombre de destroyers se dirigeant vers l'Ouest, selon toutes probabilités vers la côte anglaise.

L'ennemi vira de bord aussitôt et prit la fuite à toute vitesse.

La poursuite commença immédiatement et, vers neuf heures trente, l'action s'engagea entre les croiseurs *Lion*, *Tiger*, *Princess-Royal*, *New Zealand* et *Indomitable*, d'un côté, et le *Derfflinger*, le *Seydlitz*, le *Moltke* et le *Blücher* de l'autre.

Le combat, qui eut lieu à toute vitesse, fut chaudement disputé.

Un peu avant une heure de l'après-midi, le *Blücher*, qui s'était auparavant détaché de la ligne de combat, chavira et coula.

L'amiral sir D. Beatty annonce que deux autres croiseurs ennemis ont été sérieusement endommagés, mais qu'ils ont pu néanmoins continuer à fuir et atteindre la zone où le danger de rencontrer des sous-marins allemands ou de heurter des mines a empêché de continuer à les poursuivre.

Les Anglais n'ont perdu aucun navire et leurs pertes en hommes sont insignifiantes.

Le *Lion*, qui se trouvait en ligne, n'a eu que onze blessés, il n'a aucun tué.

Cent vingt-trois survivants de l'équipage du *Blücher*, qui portait 885 hommes, ont été recueillis ; il est possible que d'autres marins allemands aient été sauvés par les destroyers anglais.

L'amirauté n'a reçu jusqu'à présent aucun renseignement sur le combat engagé entre destroyers et croiseurs légers.

L'amirauté a adressé ses félicitations à l'amiral sir D. Beatty.

La nouvelle de la victoire de la flotte anglaise a été connue dans la soirée, d'abord dans les concerts et les cinématographes, dont les auditoires se sont levés, acclamant frénétiquement la marine et chantant le *God save the King*.

Les journaux anglais estiment que ce combat mettra fin à la vantardise allemande et montreront combien sont peu justifiées les affirmations du gouvernement de Berlin, d'après lesquelles la flotte anglaise ne dominerait pas la mer du Nord. Il punit en outre les Allemands de leurs raids barbares contre des villes sans défense.

L'ordre de St-Georges au général Joffre

C'est le général Pau qui apportera la médaille militaire au grand-duc Nicolas, généralissime des armées russes.

Le prince Youssouhoff, général à la suite de l'empereur de Russie, qui a été présenté au Président de la République par l'ambassadeur de Russie, s'est rendu samedi au grand quartier général pour remettre au général en chef les insignes de l'ordre militaire de Saint-Georges, qui vient de lui être conféré par l'empereur de Russie.

Cette décoration est celle qui a été donnée récemment au grand-duc Nicolas et au prince régent de Serbie. C'était celle également qu'Alexandre III reçut comme tsarévitch à la suite du siège de Plevna.

L'ordre militaire de Saint-Georges a été créé le 26 novembre (7 décembre) 1769 par l'impératrice Catherine II. Il ne peut être décerné que pour participation à des campagnes militaires intéressantes la Russie.

Avant-hier, lundi, le Président de la République a reçu, à déjeuner, le général prince Youssouhoff, qui rentrait du grand quartier général. Etaient également présents : l'ambassadeur de Russie et le haut personnel de l'ambassade, les ministres des affaires étrangères et de la guerre, le grand chancelier de la Légion d'honneur, ainsi que le général en chef et le général Pau, qui doit aller prochainement remettre au grand-duc Nicolas, la médaille militaire qui vient de lui être conférée.

LE COURAGE CIVIQUE

Le gouvernement porte à la connaissance du pays la belle conduite des personnes que voici :

Vosges. — M. Linarès, préfet; M. Burlin, premier adjoint de Saint-Dié; M^e Nicole, de Moyenmoutiers; M^e Sudre, institutrice à Senones; M. le docteur Raoult, médecin à Raon-l'Etape.

Pas-de-Calais. — M. Bonnefoy-Sibour, sous-préfet de Béthune; M. Gerbore, vice-président du conseil de préfecture; M. Rohart, maire d'Arras; M. Lobbedey, évêque d'Arras; M. Delseins, inspecteur primaire à Arras; M^e Marie, directrice de l'école normale des filles d'Arras; M. Mathon, premier commis de la direction des contributions indirectes à Arras; M. Guignon, directeur de l'agence des enfants assistés de la Seine à Arras; M. Proteau, procureur de la République à Arras; M. Godefroy, juge d'instruction à Arras; M. Lacroix, président du tribunal civil d'Arras; M. Latour, interne en médecine à Arras; M. Bessac, directeur d'école libre à Arras.

Marne. — M. Dhommée, sous-préfet de Reims; M. le docteur Jacquet, adjoint au maire de Reims.

Seine-et-Marne. — M. Roussin, percepteur, et

M. Broche, garde champêtre à Beton-Bazoches; M. Dubucq, conseiller général; M. Lallier, maire de la Ferté-sous-Jouarre; M^e Bourret, institutrice publique aux Mérelets; M. Estocq, maire de Villeneuve-sur-Bellet; M. Patuuron, instituteur public à Saint-Martin-du-Borchet; M. Hubert, instituteur public à Sancy-les-Prévins.

Meuse. — M. Aubert, préfet; M. Jacquemot, maire de Veaux-les-Palanlieux.

Oise. — M. Raux, préfet; M. Decosse, sous-préfet de Compiègne; M. Deprez, maire de Laigneville; M. Capon, maire de Wacquemoulin; M. Robert, notaire à Baron; M. Audefrey, maire de Crèvecœur-le-Petit; M. Saindenis, maire de Clermont; M. Odent, maire de Senlis (a été fusillé); M. de Parseval et M. Robert, adjoints au maire de Senlis; M. Calais, secrétaire de la mairie de Senlis; M. Joret, adjoint au maire de Tracy-le-Val; M. Vallon, maire de Chantilly; M. Maurice, rédacteur à la sous-préfecture de Senlis; M. Chopinet, ancien député, maire de Crépy-en-Vallée; M. de Seroux, adjoint au maire de Compiègne.

Meurthe-et-Moselle. — M. Mage, sous-préfet de Toul.

par quinzaine et d'avance et maintenue pour tous les officiers, caporaux et soldats, même après la radiation des contrôles jusqu'au jour de l'échéance des premiers arrérages de la pension.

Faits de guerre

DU 22 AU 26 JANVIER

Dans la région de Nieuport-Lombaertzyde (à Lombaerstzyde), nous avons progressé d'une centaine de mètres, l'ennemi a préparé, par un violent bombardement des nouvelles positions conquises par nous, une attaque qu'il n'a pas pu exécuter. Notre artillerie, en effet, a dispersé les rassemblements d'infanterie qui, baionnette au canon, se préparent à donner l'assaut. Nous avons légèrement progressé à l'est de Saint-Georges. Les troupes belges ont progressé dans la région de Parcye.

Les Allemands ont violemment bombardé la région au nord de Zillebecke et il y a eu une vive fusillade au château d'Herentag, mais point d'attaques d'infanterie.

Dans le secteur d'Ypres, comme dans ceux d'Arras, d'Albert, de Roye et de Soissons, notre artillerie, en plusieurs points, a pris l'avantage sur celle de l'ennemi. Les Allemands ont lancé, au point du jour, contre nos tranchées, à l'est d'Ypres, une attaque forte d'un bataillon, qui a été arrêtée net : 300 morts, parmi lesquels le commandant de la compagnie de tête, sont restés sur le terrain. L'attaque devait être appuyée par des compagnies de deuxième ligne, mais celles-ci, sous le feu très précis de notre artillerie, n'ont pu sortir de leurs abris.

A propos de pare-balles. — La commission supérieure des inventions intéressant la défense nationale est frappée des dangers présentés par les cuirasses individuelles mises en vente par certains commerçants.

Ces cuirasses sont beaucoup trop faibles pour protéger les combattants d'une manière efficace. Elles n'ont pour effet que de déformer, de dévier les balles et de leur donner parfois un mouvement giratoire. Des blessures qui auraient pu n'être pas dangereuses prennent ainsi un caractère d'extrême gravité.

Haute paye. — Un décret alloue la haute paye aux militaires de la réserve et de l'armée territoriale ayant servi au-delà de la durée légale dans l'armée active, comme engagés, renégats ou commissionnés.

Dans les dépôts. — Des ordres ont été donnés par le ministre de la guerre pour que dans les dépôts, états-majors, services et établissements de l'intérieur, les hommes de troupe gradés ou non, de toutes classes, appartenant au service armé (armée active, réserve de l'armée active, armée territoriale), occupant des emplois pouvant être tenus par des hommes du service auxiliaire, soient remplacés par des hommes de cette dernière catégorie.

Cette relève s'opère progressivement, de façon à ne pas désorganiser les services : les hommes du service armé, après avoir mis leurs remplaçants au courant de leur emploi, sont remplacés dans le rang pour être envoyés à leur tour aux armées.

Indemnités aux blessés convalescents. — La réglementation actuelle sur la solde et les reves des corps de troupe métropolitaine n'accorde aucun droit à la solde aux sous-officiers ayant moins de deux ans de service, aux caporaux ou brigadiers et aux soldats en permission ou en congé, même quand il s'agit d'un congé de convalescence accordé à la suite de blessures reçues ou de maladies contractées en temps de guerre.

M. Millerand, ministre de la guerre, vient de décider qu'il sera alloué aux militaires dont il s'agit, pendant une durée d'au moins six mois, la solde de présence et pour ceux qui sont à solde journalière, l'indemnité représentative des vivres qu'ils percevaient dans les dépôts.

Ces dispositions ne seront applicables qu'aux militaires victimes de blessures reçues ou de maladies contractées au cours des opérations de guerre.

De plus, pour qu'à aucun moment les militaires blessés ou renvoyés dans leurs foyers ne puissent se trouver sans ressources, l'allocation journalière spéciale ainsi accordée sera payée

tranchées avancées a été plusieurs fois pris, perdu et repris, durant quarante-huit heures, les tentatives de l'ennemi ont été repoussées. Nous avons conservé toutes nos positions, sauf une cinquantaine de mètres de tranchées démolies par les grosses bombes de l'ennemi. Dans le bois de la Grorie, une très vive fusillade a été arrêtée par le tir de nos batteries.

Sur la Meuse, notre artillerie a obligé l'ennemi à évacuer un dépôt de munitions et a achevé la destruction des ponts de Saint-Mihiel.

En Lorraine, à Emberménil, nous avons surpris un détachement bavarois et lui avons fait des prisonniers.

En Alsace, le combat a continué dans la région de l'Hartmannswillerkopf, où l'ennemi a employé activement ses lance-bombes contre nos positions. Le contact sous bois était très étroit et l'action interrompue. Des attaques de nuit prononcées par l'ennemi ont échoué. Nous avons, malgré l'extrême difficulté du terrain, progrès sur notre droite. Nous bordons les réseaux de fils de fer établis par les Allemands. Près de Steinbach, une attaque ennemie partie d'Uffholz et préparée par un violent bombardement, s'était un instant rendue maladroite d'une de nos tranchées avancées, qui a été reprise par une vigoureuse contre-attaque.

Près de Cernay, la cote 425 a été attaquée sans succès par l'ennemi; plus au Sud, nous avons progressé dans la direction du Petit-Kalberg (au nord du pont d'Ansprech). Les Allemands ont bombardé Thann, Lembach et Scherwiller.

Russie

Officiel. — Sur la Vistule, accalmie relative, sauf dans la région de Borjimoff-Goumine, où les Allemands ont tenté, tantôt par une offensive ouverte, tantôt par la sape, d'approcher de nos positions, mais où ils ont été arrêtés par notre feu et ont dû reculer après avoir subi des pertes.

Le 24, notre artillerie a entravé sérieusement les mouvements des troupes allemandes le long du front.

Entre la route Béthune-la Bassée et Aix-Noulette, une fraction ennemie qui avait essayé de sortir de ses tranchées, a été instantanément arrêtée par le tir de notre infanterie et de notre artillerie.

Près de Rutoire, aux environs de Vermelles, notre artillerie a obligé l'ennemi à évacuer une tranchée avancée.

Dans la région d'Albert, l'ennemi a lancé de nombreuses bombes sur la Boisselle, mais notre artillerie l'a obligé à cesser le feu. La fusillade a été assez intense vers Carnoy.

A l'ouest de Craonne, l'ennemi a prononcé deux attaques successives d'une extrême violence : la première a été repoussée; la seconde a pénétré dans nos tranches, mais, par une contre-attaque énergique, nos troupes ont regagné la presque totalité du terrain perdu; la lutte continue autour de l'élément de tranchée encore occupé par les Allemands.

Dans la vallée de l'Aisne, nos batteries ont réduit au silence ou démolis plusieurs pièces allemandes; elles ont aussi obligé les avions ennemis à faire demi-tour et détruit des ouvrages près de Soupir et de Heurtebise.

Près de Berry-au-Bac, violemment bombardée par les Allemands, nous avons refoulé une contre-attaque et notre infanterie a enlevé une tranchée (cote 108); les tranchées disputées signalent que nos adversaires ont évacué des tranchées à la cote 108. Il convient de préciser qu'il ne sagit pas d'une évacuation spontanée. C'est par une contre-attaque que nous sommes rendus maîtres des positions ennemis.

Ministère des colonies. — Sur la proposition de M. Doumergue, M. Roume, ancien directeur des affaires de l'Asie et de l'Amérique au ministère des colonies, ancien gouverneur général de l'Afrique occidentale française, est nommé gouverneur général de l'Indo-Chine, en remplacement de M. Albert Sarraut, ministre de l'instruction publique.

Ministère des finances. — Sur la demande de M. Ribot, des mesures viennent d'être prises pour sauvegarder les intérêts des propriétaires de valeurs mobilières perdues ou volées pendant la guerre. Pour les titres nominatifs, leur forme seule est une garantie suffisante. Pour les titres au porteur, les oppositions intéressantes de victimes de la guerre pourront être faites par simple lettre et sans paiement du droit d'inscription au *Bulletin officiel des oppositions*.

Ministère de l'intérieur. — Il a été réparti jusqu'à ce jour comme secours d'extrême urgence dans les départements atteints par les événements de guerre, les sommes suivantes : Marne, 3 millions; Meurthe-et-Moselle, 100.000 francs; Aisne, 1 million; Ardennes, 65.000 francs; Meuse, 125.000 francs; Oise, 200.000 francs; Pas-de-Calais, 40.000 francs; Seine-et-Marne, 100.000 francs; Somme, 100.000 francs; Vosges, 200.000 francs.

Ministère de l'agriculture. — Les agriculteurs, aussi fourbes que sauvages, nient tous leurs crimes, après les avoir commis. Par la voie de leur gouvernement et de leur presse, ils ont déclaré que les rapports français sur les atrocités allemandes ne reposaient sur rien.

Sur rien! Que leur faut-il... En tout cas, voici un neutre, un Suisse de Porrentruy, qui, revenu de Lunéville, s'offre à leur dire ce qu'il y a vu et à leur prouver leurs méfaits à eux.

ÉCHOS DE FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

EPOPÉES

Comment est née la Marseillaise

Il y avait alors un jeune officier du génie en garnison à Strasbourg. Son nom était Rouget de Lisle. Il était né à Lons-le-Sauvage, dans ce Jura, pays de réverie et d'énergie comme le sont toujours les montagnes. Ce jeune homme aimait la guerre comme soldat, la Révolution comme penseur; il charmait par les vers et par la musique les lentes impatiences de la garnison. Recherché pour son double talent de musicien et de poète, il fréquentait familièrement la maison du baron de Dietrich, noble Alsacien du parti constitutionnel, ami de La Fayette et maire de Strasbourg. La femme du baron de Dietrich, ses jeunes amies, partageaient l'enthousiasme du patriotisme et de la Révolution, qui palpitaient surtout aux frontières, comme les crispations du corps menacé sont plus sensibles aux extrémistes. Elles aimait le jeune officier, elles inspiraient son cœur, sa poésie, sa musique. Elles exécutaient les premières ses pensées à peine écloses, confidences des balbutiements de son génie.

Tout ce que la Belgique avait envoyé à l'exposition de Lyon, a permis de rassembler rapidement un ensemble important. Les alliés seront représentés avec éclat à San-Francisco, et M. Poincaré s'est fait l'interprète de tous en félicitant les organisateurs belges et français de cette belle section d'art. Et à la suite de cette visite il a télégraphié au roi Albert pour lui exprimer l'impression que laisse à tous les visiteurs l'exposition organisée par « l'immortelle Belgique ».

Le village de M^e Sans-Gêne. — C'est un petit village que nos poilus d'Alsace connaissent bien ou dont, tout au moins, ils entendent parler bien souvent. Il s'abrite, au fond du ballon de Guebwiller, dans une gorge étroite, toute hérissée de sapinières, et qui débouche dans la vallée de Thann. Il n'a rien de particulier, nous diront les poilus, tous les villages d'Alsace sont pittoresques. Sans doute, mais c'est le lieu de naissance d'une personne célèbre, de Catherine Hubscher.

— Catherine Hubscher?

— Oui, la duchesse de Dantzig.

— En d'autres termes, la maréchale Lefebvre... vous savez bien, cette ancienne blancheuse, l'unique femme de la cour de Napoléon Ier qui osait tenir tête à l'empereur, celle qui s'écriait : « C'est nous qui sommes les princesses ! »... enfin, que diable, M^e Sans-Gêne!

C'est le lapin qui a commencé. — Un télégramme dont l'inspiration officielle ne peut faire doute et qui donne la version du gouvernement allemand sur le raid des Zeppelins à Copenhague, le général von Falkenhayn a déclaré, en effet :

« Battez-nous, plongez-nous dans la mer, dans le Rhin ; affamez-nous jusqu'à ce que nous nous soumettions. Nous mourrons honorairement ; nous mourrons debout, les mains propres. Nous ne savons pas si nous vaincras, mais nous savons que nous ne périrons pas d'une manière indigne. »

Et le chef d'état-major général lui-même accepta l'éventualité du désastre.

Survivant une dépeche de Berlin à la *Berlingske Tidende* de Copenhague, le général von Falkenhayn a été adressé de Berlin à Amsterdam. On y lit ceci :

« Nos dirigeables, en vue d'attaquer la ville fortifiée de Great-Yarmouth, ont été obligés de survoler d'autres localités, d'où l'on déclare qu'il fut tiré sur eux. Ils ont répondu à ces attaques en lançant des bombes. »

C'est incroyable, en effet, que ces b... d'An-

glais se soient permis de tirer sur la flotte des Zeppelins ! Ils n'ont donc pas compris que les dirigeables voulaient aller survoler Great-Yarmouth et qu'il ne fallait pas les déranger avant que les premières bombes ne fussent jetées ?

Après, peut-être... et encore !

Portrait d'enfant. — Il était délicieux, à l'âge de dix-huit mois, quand ses grands-parents vinrent le voir. Sa bonne-maman écrivait dans son Journal : « On nous a amené notre petit-fils. Un véritable amour ! Il entra tenant sa bonne (miséricorde Hobbs) par la main ; il avait une petite robe blanche avec des noeuds noirs, et il fut si sage ! C'est un bel enfant potelé avec une peau blanche et douce, de belles épaules et des membres bien proportionnés ; sa physionomie est charmante. Il a des cheveux très blancs bouclés ; nous nous sentons si heureux de le voir enfin ! »

Mardi, le colonel Giuseppe Garibaldi et son frère Ricciotti ont visité le musée de l'armée aux Invalides. Le général Niox a remercié de leur visite les deux glorieux combattants et a mis un instant entre leurs mains la plus précieuse relique du musée : l'épée que portait Napoléon à Austerlitz.

Le colonel Giuseppe Garibaldi a répondu au général Niox : « Depuis que deux de mes frères sont tombés au champ d'honneur, nous ne sommes plus que quatre petits-fils de Garibaldi. Mais derrière nous, nous avons l'Italie tout entière ! »

Hélas ! il n'est plus sage et il a bien mal tourné !

Un ménage qui va plus. — La lune de miel est passée ; voici venir la lune rousse avec ses alternatives d'éclaircies et de giboulées. Le Turc et le Boche ne peuvent plus s'entretenir et c'est le Turc qui est le premier dégouté.

« Les officiers allemands, déclarait ces jours derniers, l'ancien muphi de Médine, vivent dans le luxe. Les Turcs manquent de ce qui est indispensable à la vie. Quant à la conduite de ces officiers, elle est absolument scandaleuse. Ils sont constamment ivres. Il est impossible de mener une guerre sainte de concert avec ces ivrognes qui violent chaque fois de concert avec les turcs. »

« Les officiers allemands, déclarait ces jours derniers, l'ancien muphi de Médine, vivent dans le luxe. Les Turcs manquent de ce qui est indispensable à la vie. Quant à la conduite de ces officiers, elle est absolument scandaleuse. Ils sont constamment ivres. Il est impossible de mener une guerre sainte de concert avec ces ivrognes qui violent chaque fois de concert avec les turcs. »

« Les officiers allemands, déclarait ces jours derniers, l'ancien muphi de Médine, vivent dans le luxe. Les Turcs manquent de ce qui est indispensable à la vie. Quant à la conduite de ces officiers, elle est absolument scandaleuse. Ils sont constamment ivres. Il est impossible de mener une guerre sainte de concert avec ces ivrognes qui violent chaque fois de concert avec les turcs. »

« Les officiers allemands, déclarait ces jours derniers, l'ancien muphi de Médine, vivent dans le luxe. Les Turcs manquent de ce qui est indispensable à la vie. Quant à la conduite de ces officiers, elle est absolument scandaleuse. Ils sont constamment ivres. Il est impossible de mener une guerre sainte de concert avec ces ivrognes qui violent chaque fois de concert avec les turcs. »

« Les officiers allemands, déclarait ces jours derniers, l'ancien muphi de Médine, vivent dans le luxe. Les Turcs manquent de ce qui est indispensable à la vie. Quant à la conduite de ces officiers, elle est absolument scandaleuse. Ils sont constamment ivres. Il est impossible de mener une guerre sainte de concert avec ces ivrognes qui violent chaque fois de concert avec les turcs. »

« Les officiers allemands, déclarait ces jours derniers, l'ancien muphi de Médine, vivent dans le luxe. Les Turcs manquent de ce qui est indispensable à la vie. Quant à la conduite de ces officiers, elle est absolument scandaleuse. Ils sont constamment ivres. Il est impossible de mener une guerre sainte de concert avec ces ivrognes qui violent chaque fois de concert avec les turcs. »

terent en pleurant dans les bras les uns des autres. L'hymne de la patrie était trouvé.

Le nouveau chant, exécuté quelques jours après à Strasbourg, vole de ville en ville sur tous les orchestres populaires. Marseille l'adopta pour être chanté au commencement et à la fin des séances de ses clubs. Les Marseillais le répandront en France en le chantant sur leur route. De là lui vint le nom de *Marseillaise*.

LAMARTINE.

(Histoire des Girondins.)

Petit théâtre de la guerre.

Ordre du Kaiser!

Le palais de la Hofburg, à Vienne. Tziganes et heidouques dans les coins. Le vieil Empereur-Roi est installé près d'une fenêtre, sur son double trône, et il examine gravement des manuscrits d'opérettes insipides, spécialité du pays, qu'il juge en dernier ressort. Il aperçoit cependant un bataillon d'infanterie qui passe dans la rue. Esfaré, il sonne un conseiller aulique (autre produit indigène).

L'EMPEREUR-ROI. Ah ça, depuis quand mes troupes toujours victorieuses portent-elles le casque à pointe?

L'AULIQUE. C'est vrai, on a encore oublié de prévenir Votre Auguste Majesté!... Eh bien, voilà, il a été convenu avec le kaiser Guillaume, que l'Autriche-Hongrie et l'Allemagne échangent leurs forces. C'est pourquoi, dans votre Monarchie, il n'y a plus que des soldats boches.

L'EMPEREUR-ROI. C'est gai! alors mes généraux, mon état-major?...

L'AULIQUE. Allemands, comme vos ministres.

L'EMPEREUR-ROI. On n'aura toujours pas pu remplacer mes archidièques!

L'AULIQUE. Pardon, gracieux sire. Les nouveaux princes du sang autrichiens sont des junkers de Poméranie.

L'EMPEREUR-ROI. Nom d'un petit bonhomme! Et notre fameux pain viennois?

L'AULIQUE. Transformé en *K-brod*. Ordre du Kaiser.

L'EMPEREUR-ROI. C'est encore de la chance qu'on nous laisse notre beau Danube bleu.

L'AULIQUE. Il ne sera plus bleu. Le Kaiser dit que ça se voit de trop loin.

L'EMPEREUR-ROI. Ce qu'il est embêtant, ce satané Guillaume! Je devrai donc me contenter de notre belle promenade viennoise, notre célèbre Prater.

L'AULIQUE. ... Qui portera désormais le nom de Wilhelmstrasse.

L'EMPEREUR-ROI, bouleversé. Hélas, même le Prater n'est plus noster!

(L'Empereur-Roi profite de la circonstance pour glisser dans le coma, et il tombe; le rideau également.)

C. F.

LES PRISONNIERS ALLEMANDS au Maroc.

Dans un de ses numéros de la fin de décembre, la *Gazette de Cologne* a publié une lettre écrite soi-disant par un Allemand débarqué du Maroc à Cadix, et dans laquelle il est dit que les prisonniers de guerre allemands sont traités fort inhumainement au Maroc et que bien peu ont chance d'en revenir.

Deux documents parvenus de Settat, Maroc occidental (où se trouve précisément un des camps les plus importants de prisonniers allemands), et qui ont été rédigés avant que cette information fut publiée, suffisent pour la réduire à néant.

Le premier, daté du 5 décembre, est une adresse remise par l'Association des sujets

étrangers de la zone française de Settat au chef du service des renseignements de cette localité.

Elle est signée de M. Léo-J. Bresman, sujet américain, président, et de plusieurs autres membres, de diverses nationalités neutres, et elle contient le passage suivant : « Nous mêmes, etc..., avons décidé... d'exprimer au nom de l'humanité notre satisfaction toute philanthropique aux officiers français pour la manière dont sont traités les prisonniers de guerre allemands. »

Le second document est une lettre adressée le 2 novembre par M. Léo-J. Bresman, au chef du service des renseignements de Settat. On y lit ceci : « Je désire parler comme un citoyen américain, comme un citoyen qui connaît ce dont il parle... J'ai toujours été frappé de la bonté et de la large hospitalité que les Français accordent aux citoyens de toutes les nations. Je n'ai jamais été aussi touché que lorsque j'ai vu de quelle bienveillance ils entouraient leurs prisonniers de guerre. J'ai pu constater qu'ils sont aussi bien logés et nourris que les soldats français et qu'ils ont tous les avantages qu'il est possible d'accorder à des prisonniers de guerre. »

étrangers de la zone française de Settat au chef du service des renseignements de cette localité.

Elle est signée de M. Léo-J. Bresman, sujet américain, président, et de plusieurs autres membres, de diverses nationalités neutres, et elle contient le passage suivant : « Nous mêmes, etc..., avons décidé... d'exprimer au nom de l'humanité notre satisfaction toute philanthropique aux officiers français pour la manière dont sont traités les prisonniers de guerre allemands. »

Le second document est une lettre adressée le 2 novembre par M. Léo-J. Bresman, au chef du service des renseignements de Settat. On y lit ceci : « Je désire parler comme un citoyen américain, comme un citoyen qui connaît ce dont il parle... J'ai toujours été frappé de la bonté et de la large hospitalité que les Français accordent aux citoyens de toutes les nations. Je n'ai jamais été aussi touché que lorsque j'ai vu de quelle bienveillance ils entouraient leurs prisonniers de guerre. J'ai pu constater qu'ils sont aussi bien logés et nourris que les soldats français et qu'ils ont tous les avantages qu'il est possible d'accorder à des prisonniers de guerre. »

MAURICE DONNAY,
de l'Académie Française.

LA
TAPISSERIE DE SAINT-VALÉRY

C'était pendant la guerre de 70.

Les Prussiens, après s'être emparés d'Amiens, avaient poussé une pointe jusqu'à l'embouchure de la Somme.

Ayant pris facilement Saint-Valéry, cité non défendue, il lui imposèrent une contribution de 40,000 francs.

La municipalité se déclara hors d'état de payer.

Il y a peut-être un moyen de s'arranger, dit le général prussien; n'avez-vous pas des œuvres d'art qui pourraient, par leur valeur, compenser la somme que je suis forcé de vous réclamer?

Le maire réfléchit un instant. Ils sont malins, les Picards, et celui-là était un vrai descendant du Pitard de la légende, à qui on annonçait que le feu était à sa maison et qui répondait tranquillement :

— Ça ne fait rien; j'ai la clé de m'pe que.

Bref, M. le maire de Saint-Valéry eut une idée géniale. Il dit au général boche :

— Au fait, général, nous avons à l'hôtel de ville une splendide tapisserie qui a une grande valeur. On prétend qu'elle vaut 80,000 fr. Moi, je n'y connais rien. Voulez-vous la voir?

Le général accompagna le maire, examina la tapisserie, la trouva splendide et manda aussitôt quelques savants berlinois, représentants de la plus haute *Kultur allemande*.

Les femmes se sont adaptées tout de suite à la simplicité : elles ne font plus assaut de toilettes, mais d'économies; elles ne rivalisent plus d'élégance, mais de charité. Qu'elles se réunissent tantôt chez l'une, tantôt chez l'autre, pour tricoter des vêtements chauds destinés à nos soldats, ou bien qu'elles aillent visiter les blessés, les convalescents, les élopés, qu'elles se rendent dans les ouvroirs ou les cantines, elles ont adopté le pratique "tailleur", coupé dans un drap de couleur sombre, neutre, un drap qui rend invisible, et, pour faire le bien, elles veulent passer inaperçues.

Bref, la tapisserie fut détachée, roulée soigneusement, emportée par les représentants de la haute *Kultur berlinoise* et, peu après, elle ornait un panneau dans une des pièces du palais de Potsdam.

Pendant ce temps, le général prussien déchargeait Saint-Valéry de la contribution de 40,000 fr. et donnait en outre un bon de 50,000 fr. au maire, qui s'en fut, au premier jour, toucher la somme à Amiens, dans les bureaux du préfet allemand, le comte Lhen-dorf.

Et il revint en se frottant les mains du bout tour joué aux Boches.

La fameuse tapisserie estimée 90,000 fr. par les savants allemands était sortie vingt ans auparavant des ateliers de la maison Vayson à Abbeville, et avait coûté juste 800 fr.

Depuis quarante-cinq ans l'histoire est,

populaire chez les habitants du Ponthieu, dont elle fait la joie.

Quand nos poilus seront arrivés à Potsdam, ils y trouveront peut-être la fameuse tapisserie de Saint-Valéry, comme étant une des merveilles du palais.

ADRIEN VARLOT.

Chansons militaires.

LA NAVETTE

Air : *Le Furet*.

Il court, il court, le kaiser,
De l'une à l'autre frontière,
Il court, il court le kaiser,
De la Vistule à l'Yser.

Il revêt à chaque fois
Son casque et ses molletières,
Il revêt à chaque fois
Son uniforme et ses croix.

Il court, il court, l'empereur,
A se fouler la rotule,
Il court, il court, l'empereur,
Quittant ici pour ailleurs.

Mais, hélas! que c'est bisquant,
De la Marne à la Vistule,
Mais, hélas! que c'est bisquant,
Le succès change de camp.

Il court, il court, le kronprinz,
C'en est même pitoyable,
Il court, il court le kronprinz,
Et s'essouffle depuis Reims.

Et chaque fois qu'il paraît
Pour ramasser de la gloire,
Et chaque fois qu'il paraît,
C'est un désastre complet.

Pourquoi courir, pauvres fous?
Inutile est votre zèle.
Pourquoi courir, pauvres fous?
Moi, si j'étais que de vous...

Sûr de la défaite, un jour,
Sans aller au-devant d'elle,
Sûr de la défaite, un jour,
Je l'attendrais! car... il court,

Il court, il court, le succès,
Mais c'est sur un cheval russe,
Il court, il court le succès,
Mais sur un cheval français.

JEAN BASTIA.

LA POLICE AUX ARMÉES

Le ministre de la guerre vient de faire signer un décret modifiant la décision présidentielle du 30 juillet 1896 qui fixait la situation aux armées des commissaires et inspecteurs de la sûreté générale, mis à la disposition du ministère de la guerre en cas de mobilisation.

Les commissaires de police, les inspecteurs de police mobile et de police spéciale et les inspecteurs de police auxiliaire détachés aux armées ou dans les places fortes sont sous les ordres des chefs d'états-majors. Ils sont justiciables des tribunaux militaires. Ils conservent leur hiérarchie propre sans assimilation avec le personnel militaire. Toutefois, lorsque les commissaires de police se trouveront réunis à titre individuel avec des officiers, fonctionnaires assimilés ou non, de l'armée de terre, ils prendront rang immédiatement après les personnels de la guerre ayant rang d'officiers. Tous reçoivent une indemnité d'entrée en campagne égale à celle des personnels militaires après lesquels ils prennent rang.

Les inspecteurs de police auxiliaire sont nommés seulement pour la durée de la guerre. Ils sont choisis parmi les hommes de troupe appartenant à la réserve de l'armée active ou à l'armée territoriale, âgés de vingt-cinq à trente-cinq ans, parlant couramment l'allemand. Ils sont nommés par le ministre de l'intérieur et affectés aux armées par le général commandant en chef.

BLOC-NOTES

— Le gouverneur de la Belgique a voulu faire signer au cardinal Mercier une « note conciliatrice » au sujet de l'incident de la lettre pastorale. Le cardinal demandé à y changer les mots « choses blessantes pour les sentiments allemands » par « l'expression vérités blessantes », beaucoup plus exacte.

Le gouverneur n'a pas insisté.

— Une traduction du *Livre jaune* français vient d'être éditée en Suède. Le peuple scandinave montre le plus vif intérêt pour cette publication.

— L'empereur d'Annam contribue pour la somme de 55,000 fr. prélevée sur sa cassette à la souscription ouverte dans nos colonies en faveur des victimes de la guerre.

— Dans la plupart des communes d'Alsace des arrêtés ont été publiés, d'après lesquels les habitants doivent prêter aide à la police en cas de nécessité, sous peine d'emprisonnement.

— Le préfet de police, s'inspirant du sentiment public, a suspendu pour cette année les effets de l'ordonnance permanente qui autorise les fêtes du carnaval et de la mi-carême.

— Le prince Auguste-Guillaume aurait exprimé sa désapprobation au sujet des méthodes militaires du kaiser, son père, et reçu l'ordre de retourner à Berlin pour aider l'impératrice à soigner les blessés.

— Étant donné les circonstances actuelles, l'Espagne n'enverra pas le croiseur *España* à l'inauguration du canal de Panama.

— Enver Pacha a été remplacé par Chukri pacha dans le commandement en chef de l'armée turque du Caucase.

— La liste des Allemands et Autrichiens dont les biens ont été placés sous séquestre comprend 4,004 commerçants et 2,187 particuliers, soit au total 6,188 séquestrés.

— Une avalanche a recouvert la ligne du Gothard sur une grande distance. Le village d'Obergaslan est enseveli presque en entier.

— Une corvette hollandaise a heurté une mine dans l'Escaut.

— Un officier et quatre hommes de l'équipage ont été tués.

— Les journaux italiens sont interdits en Alsace.

— Le lieutenant-général allemand baron von Ompeda a été tué sur le front occidental.

— Le Kaiser et l'empereur François-Joseph n'ont pas expédié de télégrammes de condoléances au roi d'Italie à l'occasion du tremblement de terre d'Avezzano.

— Deux espions allemands ont été arrêtés en Italie, faisant des relevés de plans; ils ont fait des aveux complets.

— La pêche au banc de Terre-Neuve et en Islande aura lieu cette année. 3,000 marins embarqueront sur 112 bâtiments.

— Le général allemand Mac Kense est promu général d'armée.

— A Paris, la crue de la Seine atteint 4 m. 10. A Coblenz, la crue du Rhin dépasse 5 mètres; la navigation est interrompue.

— Les Allemands exploitent les bassins houillers de Mons, Liège et Charleroi.

— La préfecture de la Vendée a fait diriger sur Nancy 100,000 kilogr. de blé et 5,500 kilogr. de pommes de terre donnés par les populations rurales du département.

— Les Allemands tentent des inondations autour d'Anvers.

— Les membres du Touring-Club qui, étant mobilisés, ne peuvent acquitter leur cotisation, continuent néanmoins à faire partie de l'association.

— Le prince de Wedel, ancien statthalter d'Alsace-Lorraine, est envoyé en mission à Rome.

— Les autorités anglaises ont remis aux autorités françaises des prisonniers faits par les Anglais durant les combats du Nord, ces prisonniers ayant justifié qu'ils étaient Alsaciens.

— Le prince Joachim de Prusse est de nouveau malade.

LES CRIMES DE L'ARMÉE ALLEMANDE

Rapport de la commission d'enquête « chargée de constater les actes commis par l'ennemi en violation du droit des gens » (1).

MEURTHE-ET-MOSSELLE (Suite).

A Baccarat, l'armée ennemie n'a massacré personne, mais elle a effectué, le 25 août, un pillage général après avoir, pour pouvoir opérer plus tranquillement, donné l'ordre à la population de se rassembler à la gare. Ce pillage a été dirigé par les officiers. Des pendules, des meubles divers et des objets d'art furent enlevés; puis, quand les habitants furent rentrés chez eux, on leur enjoignit de nouveau d'en sortir au bout d'une heure, en les prévenant qu'on allait procéder à l'incendie de la ville. En effet, tout le centre de l'agglomération fut la proie des flammes. Le feu, qui fut mis à l'aide de torches et de pastilles, dévora cent douze immeubles. Quatre ou cinq seulement furent incendiés par les obus. Après le sinistre, des sentinelles empêchèrent les propriétaires d'approcher des ruines de leurs habitations et quand les décombres furent refroidis, les Allemands les fouillèrent eux-mêmes pour dégager les entrées de caves. Après cette opération, le général Fabarius, commandant l'artillerie du 14^e corps badois, dit à M. Renaud, qui faisait fonctions de maire : « Je ne croyais pas qu'il y avait autant de vins fins à Baccarat. Nous en avons pris plus de 100,000 bouteilles. » Il est juste d'ajouter qu'à la cristallerie, nos ennemis ont bien voulu faire preuve d'une certaine probité relative, car ils se sont bornés, tout en jouant avec leurs revolvers, à exiger sur le prix des marchandises dont ils se sont rendus acquéreurs, des réductions de 50 à 75 p. 100.

A Rehainviller, le 26 août, les Allemands ont empoigné dans la rue le curé Barbot ainsi que le sieur Noircler. Les cadavres de ces deux hommes ont été retrouvés longtemps après, enterrés dans les champs, à quelques centaines de mètres du village. Leurs corps étaient en pleine décomposition. On n'a pas pu, pour cette raison, relever les blessures que le curé avait reçues; quant à Noircler, sa tête était placée dans la fosse à côté du reste de son corps, à la hauteur de la hanche. Dans cette commune, vingt-sept maisons ont été brûlées avec du pétrole. Avant de mettre le feu à celle de la dame Combeau, des soldats, en piétinant le sol de la cave, ont déterré une somme de 600 fr., qu'ils se sont appropriée. Le 23 août, le jeune Simonin, âgé de quinze ans et demi, demeurant à Madiviller, revenait de Dombarle, quand les Allemands, après l'avoir mis en joue, s'emparèrent de sa personne. Ils commencèrent par le rouer de coups, puis il fut emmené par un soldat, sur l'ordre d'un officier. Chemin faisant, il aperçut à une cinquantaine de mètres de lui son père qui l'appelait. Son gardien l'attacha alors à un poteau télégraphique, et fit feu sur Simonin père qui tomba en vomissant le sang et expira presque sur-le-champ. Le jeune homme put, pendant ce temps, se dégager de ses liens, et partit à prendre la fuite, non sans avoir essayé plusieurs coups de fusil, dont l'un lui déchira sa veste.

A Magnières, où un immeuble seulement fut brûlé, un Allemand armé de son fusil, pénétra, vers la fin du mois d'août, dans la maison du sieur Laurent, et obliga la jeune ... âgée de douze ans, qui y était réfugiée, à l'accompagner dans une chambre. A deux reprises il la viola, malgré les plaintes et les cris qu'elle ne cessait de faire entendre. La pauvre petite était absolument terrorisée. Le soldat, du reste, était si menaçant que le sieur Laurent n'osa pas intervenir.

A Lamath, le 24 août, les Bavarois ont fusillé un vieillard de soixante-dix ans, le sieur Louis, qui était sorti devant sa porte pour satisfaire un besoin naturel. Le malheureux fut reçu au moins dix balles dans la poitrine. Son gendre, qui est atteint d'une tuberculose avancée, a été pris et emmené. On n'a de lui aucune nouvelle.

Le 25, dans la même commune, le logis de Mme Morin, rentière, a été pilé. Les Allemands y ont dérobé du linge, de l'argenterie, des fourrures et des chapeaux. Le lendemain, ils ont incendié la maison en allumant des fragments de bois provenant de caisses d'emballage.

A Bonvillers, les 21, 23 et 25 août, ils ont mis le feu à vingt-six immeubles, en se servant de pétards et de bougies.

A Einvillle, le 22 août, jour de leur arrivée, ils ont fusillé un conseiller municipal, M. Piereson, qu'ils accusaient mensongèrement d'avoir tiré sur eux. Ils ont également exécuté sans motif les sieurs Bouvier et Barbélin, qu'ils avaient emmenés à proximité de la commune. Ils ont aussi massacré un braconnier nommé Pierrat, qu'ils avaient trouvé porteur d'un sac contenant un épervier et un fusil démonté. Le malheureux a été, par eux, odieusement martyrisé. Après l'avoir traîné hors du village, ils l'ont ramené devant chez la dame Famose. Cette dame l'a vu passer au milieu d'eux. Il avait le nez presque tranché. Ses yeux étaient hagards, et, selon l'expression du témoin, il semblait avoir vécu de dix ans en un quart d'heure. A ce moment, un officier a donné un ordre, huit soldats sont partis avec le prisonnier, et quand ils sont revenus sans lui, dix minutes après, l'un d'eux a dit, en français : « Il était mort avant. »

M. Dieudonné, maire d'Einvillle, a été emmené comme otage, avec son adjoint et un autre de ses concitoyens, le 12 septembre, par les troupes ennemis, au moment où elles ont battu en retraite. Elles l'ont envoyé en Alsace, puis en Allemagne, où on l'a gardé jusqu'au 24 octobre, ainsi que ses compagnons. Avant son arrestation, et pendant un combat qui avait lieu autour de sa commune, M. Dieudonné avait été obligé, malgré ses protestations, de requérir plusieurs de ses administrés pour pro-

cesser à l'inhumation des morts. Trois des habitants d'Einvillle, employés de force à cette besogne, ont été blessés par des balles; un autre, le sieur Noël, a été tué par un éclat d'obus. La ferme de Remonville, située sur le territoire du même village, a été incendiée. Les femmes ont pu se sauver. Quant aux quatre hommes qui travaillaient dans ce domaine, ils ont dû être assassinés. Les cadavres de deux d'entre eux, Victor Chaudre et Thomas Prosper, ont été retrouvés, deux mois plus tard, enterrés ensemble à proximité des bâtiments brûlés. Tous deux étaient décapités et la tête de Thomas était broyée.

A Sommerville, le passage de l'ennemi, le 23 août, a été marqué par le pillage des cafés, des épiceries, ainsi que de plusieurs maisons particulières, et par le meurtre des sentinelles empêchant les propriétaires d'approcher des ruines de leurs habitations et quand les décombres furent refroidis, les Allemands les fouillèrent eux-mêmes pour dégager les entrées de caves. Après cette opération, le général Fabarius, commandant l'artillerie du 14^e corps badois, dit à M. Renaud, qui faisait fonctions de maire : « Je ne croyais pas qu'il y avait autant de vins fins à Baccarat. Nous en avons pris plus de 100,000 bouteilles. » Il est juste d'ajouter qu'à la cristallerie, nos ennemis ont bien voulu faire preuve d'une certaine probité relative, car ils se sont bornés, tout en jouant avec leurs revolvers, à exiger sur le prix des marchandises dont ils se sont rendus acquéreurs, des réductions de 50 à 75 p. 100.

A Jolivet, le 22 août, le sieur Villemain sortait de la maison de M. Cohen, avec celui-ci et un sieur Richard, quand des soldats assaillirent ce dernier. Atteint d'un coup de croise à la tête, Richard tomba, tandis que Cohen rentrait précipitamment chez lui. Après avoir suivi pendant un instant Richard, qu'elles agressaient éminemment, Villemain alla soigner son bétail.

Vers cinq heures du soir, il sortit pour se renseigner chez un voisin, mais il fut immédiatement arrêté et fusillé. Les assassins lancèrent son corps dans un jardin, par-dessus une palissade.

Le 25, dans la même commune, le logis de Mme Morin, rentière, a été pilé. Les Allemands y ont dérobé du linge, de l'argenterie, des fourrures et des chapeaux. Le lendemain, ils ont incendié la maison en allumant des frag-

ments de bois provenant de caisses d'emballage.

A Bonvillers, les 21, 23 et 25 août, ils ont

mis le feu à vingt-six immeubles, en se servant de pétards et de bougies.

A Einvillle, le 22 août, jour de leur arrivée,

ils ont fusillé un conseiller municipal, M. Piereson, qu'ils accusaient mensongèrement d'avoir

tiré sur eux. Ils ont également exécuté sans motif les sieurs Bouvier et Barbélin, qu'ils avaient emmenés à proximité de la commune.

Deux autres habitants de la commune, qui ont été faits prisonniers en même temps que lui,

sont actuellement retenus en Bavière.

A Fraimbois, a été arrêté, le 20 août, sous le prétexte faux qu'on avait tiré sur les Allemands dans sa pa-

roisse. Au cours de sa captivité, qui a duré seize jours, il a assisté à l'assassinat de deux de nos compatriotes, M. Poissonnier, du Gerb-

ville, et M. Victor Meyer, de Fraimbois. Le

premier, un infâme qui se tenait à peine sur ses jambes, était accusé d'avoir suivi les armées pour se livrer à l'espionnage, le second avait été arrêté parce que sa fillette avait ramassé un morceau de fil téléphonique brisé par des shrapnels. Un matin, vers six heures, les officiers bavarois procéderont à un simulacre de jugement, en lisant un document rédigé en allemand et en faisant voter huit ou neuf jeunes lieutenants auxquels on avait remis des bulletins. Condamnés à l'unanimité, les deux hommes furent avertis qu'ils allaient mourir, et le prêtre fut invité à leur donner les secours de la religion. Ils protestèrent de leur innocence, en suppliant et en pleurant, mais on les contraint à s'agenouiller contre un talus de la route, et un peloton de vingt-quatre soldats, placés sur deux rangs, fit feu sur eux, par deux fois.

« Il était mort avant. »

M. Dieudonné, maire d'Einvillle, a été emmené

comme otage, avec son adjoint et un autre de

ses concitoyens, le 12 septembre, par les trou-

pes ennemis, au moment où elles ont battu

en retraite. Elles l'ont envoyé en Alsace, puis

en Allemagne, où on l'a gardé jusqu'au 24 oc-

tobre, ainsi que ses compagnons. Avant son

arrestation, et pendant un combat qui avait

lieu autour de sa commune, M. Dieudonné

avait été obligé, malgré ses protestations, de

requérir plusieurs de ses administrés pour pro-

cesser à l'inhumation des morts. Trois des habi-

tants d'Einvillle, employés de force à cette

besogne, ont été blessés par des balles; un

autre, le sieur Noël, a été tué par un éclat d'obus.

La ferme de Remonville, située sur le terri-

toire du même village, a été incendiée. Les

femmes ont pu se sauver. Quant aux quatre

hommes qui travaillaient dans ce domaine, ils

ont dû être assassinés. Les cadavres de deux

d'entre eux, Victor Chaudre et Thomas Prosp-

er, ont été retrouvés, deux mois plus tard, enterrés ensemble à proximité des bâtiments

brûlés. Tous deux étaient décapités et la tête de Thomas était broyée.

Le lendemain, ils fusillèrent le sieur Boe-

quel, qui, ignorant les instructions données,

avait assisté, le monocle à l'œil, à la sortie

judiciaire par lui trop lente de Mme Winger, jeune femme de vingt-trois ans, qui, pour obéir à

l'ordre général, se dirigeait vers l'église, avec

ses domestiques, une fille et deux jeunes hom-

mes âgés tous trois de dix-huit ans, il avait

été arrêté, commandé à ses soldats de faire feu et les quatre victimes s'étaient abat-

tes, mortellement frappées. Les Allemands laissèrent les cadavres dans la rue pendant

deux ou trois heures. Quant à la femme, elle

avait été décapitée et la tête avait été broyée.

Le lendemain, ils fusillèrent le sieur Boe-

quel, qui, ignorant les instructions données,

avait assisté, le monocle à l'œil, à la sortie

judiciaire par lui trop lente de Mme Winger, jeune femme de vingt-trois ans, qui, pour obéir à

l'ordre général, se dirigeait vers l'église, avec

ses domestiques, une fille et deux jeunes hom-

mes âgés tous trois de dix-huit ans, il avait

été arrêté, commandé à ses soldats de faire feu et les quatre victimes s'étaient abat-

tes, mortellement frappées. Les Allemands laissèrent les cadavres dans la rue pendant

deux ou trois heures. Quant à la femme, elle

avait été décapitée et la tête avait été broyée.

Le lendemain, ils fusillèrent le sieur Boe-

quel, qui, ignorant les instructions données,

avait assisté, le monocle à l'œil, à la sortie

judiciaire par lui trop lente de Mme Winger, jeune femme de vingt-trois ans, qui, pour obéir à

l'ordre général, se dirigeait vers l'église, avec

ses domestiques, une fille et deux jeunes hom-

mes âgés tous trois de dix-huit ans, il avait

été arrêté, commandé à ses soldats de faire feu et les quatre victimes s'étaient abat-

tes, mortellement frappées. Les Allemands laissèrent les cadavres dans la rue pendant

deux ou trois heures. Quant à la femme, elle

avait été décapitée et la tête avait été broyée.

Le lendemain, ils fusillèrent le sieur Boe-

quel, qui, ignorant les instructions données,

avait assisté, le monocle à l'œil, à la sortie

judiciaire par lui trop lente de Mme Winger, jeune femme de vingt-trois ans, qui, pour obéir à

l'ordre général, se dirigeait vers l'église, avec

ses domestiques, une fille et deux jeunes hom-

mes âgés tous trois de dix-huit ans, il avait

été arrêté, commandé à ses soldats de faire feu et les quatre victimes s'étaient abat-

tes, mortellement frappées. Les Allemands laissèrent les cadavres dans la rue pendant

deux ou trois heures. Quant à la femme, elle

avait été décapitée et la tête avait été broyée.

Le lendemain, ils fusillèrent le sieur Boe-

quel, qui, ignorant les instructions données,

avait assisté, le monocle à l'œil, à la sortie

judiciaire par lui trop lente de Mme Winger, jeune femme de vingt-trois ans, qui, pour obéir à

l'ordre général, se dirigeait vers l'église, avec

ses domestiques, une fille et deux jeunes hom-

mes âgés tous trois de dix-huit ans, il avait

pées. Accueillis par un feu violent de l'ennemi, sont revenus, blessés tous les trois, et ayant vu tomber à leurs côtés leurs camarades.

Soldat YOT : le 19 septembre, sentinelle devant le drapeau, a fait preuve de courage et d'énergie en restant sous un bombardement violent à son poste qu'il n'a quitté que grièvement blessé.

18^e bataillon de chasseurs à pied.

Lieutenant de réserve BOUILLON : bien que blessé, a continué à diriger ses hommes en première ligne pendant toute la durée de l'action.

19^e régiment de chasseurs à cheval.

Captaine BAILLOT : blessé grièvement le 17 septembre, s'est toujours distingué par son intelligence, son entraînement et sa bravoure.

20^e régiment d'artillerie.

Sous-lieutenant de réserve BERTRAND : a été grièvement blessé en portant un ordre sous le feu.

21^e régiment d'infanterie.

Sergent LEBON : belle conduite pendant la campagne, depuis le début de laquelle il a été blessé deux fois.

22^e régiment d'infanterie.

Chef de bataillon CAUMEL : chargé avec un groupement de 12 compagnies d'assurer la possession d'un point d'appui important, a su par son énergie et sa ténacité, maintenir ses troupes pendant cinq jours (du 6 au 10 septembre inclus) sur leurs positions, sous un bombardement ininterrompu et des plus violents et malgré des attaques répétées. Obligé d'abandonner momentanément son point d'appui, la repris par une vigoureuse contre-attaque et, dans la soirée du 10 septembre, a repoussé une violente attaque d'une division ennemie. N'a abandonné son point d'appui que sur un ordre formel, et en sortant un des derniers.

Chef de bataillon HOUSSAIS : énergie, sang-froid, attitude remarquable au feu et dans la conduite de son bataillon. Blessé le 24 septembre.

Captaine BARBAS : a, par son courage, fait l'admiration de tous. A été blessé.

23^e régiment d'infanterie.

Captaine COULAU : blessé le 22 septembre, a remis en ordre sa compagnie criblée d'obus de gros calibre et ne s'est rendu qu'ensuite au poste de secours sans accepter l'aide d'autrui. Déjà proposé pour sa brillante conduite, officier d'un sang-froid et d'un courage remarquables.

Captaine FERY : belle attitude au feu ; légèrement blessé, a maintenu le 26 septembre, sa compagnie sous un feu terrible au cours d'attaques violentes et répétées et a contribué tout spécialement au maintien des positions du 2^e bataillon. A fait face avec le plus grand sang-froid aux trois attaques de nuit du 26 au 27.

24^e régiment d'infanterie.

Lieutenant NYSEN : a repris à la baïonnette une tranchée ; entouré par l'ennemi, s'est échappé en tuant deux Allemands. A reçu deux blessures et n'a quitté le combat qu'après avoir réorganisé l'occupation de la tranchée.

Lieutenant DELEPINE : bien que blessé d'un éclat d'obus à la jambe, a maintenu, sous un feu terrible, deux sections qui se laissaient gagner par un flétrissement des troupes placées à leur droite.

25^e régiment d'artillerie.

Chef d'escadron VARIN : blessé le 30 septembre à son poste de commandement, a donné le plus bel exemple de sang-froid et de fermeté. Déjà cité à l'ordre de l'armée le 25 septembre 1914.

Service de l'intendance.

Sous-intendant militaire MAXILIEN : chargé de la sous-intendance du quartier général et

des E. N. E. du 2^e corps d'armée, a fait preuve de beaucoup d'activité et de compétence depuis le commencement des opérations.

Sous-intendant militaire GUYON : très actif, plein d'entrain et d'endurance, et déjà familiarisé avec le service de guerre par plusieurs campagnes au Maroc. Dirige avec une remarquable compétence les services administratifs de la 3^e division d'infanterie.

10^e régiment d'infanterie.

Cannoneur SCHNEIDER : non abrité et sous un feu des plus violents, a continué à transmettre les commandements du capitaine. Blessé le 23 septembre, n'a quitté son poste que par ordre.

12^e Corps d'Armée.

Captaine TEILHAC, 73^e d'infanterie : le 28 août, a fait preuve de bravoure dans la conduite de sa compagnie et a reçu quatre blessures.

13^e régiment d'infanterie.

Captaine OLIVIER : au combat du 2 septembre, malgré l'intensité de la fusillade et les rafales inquiétantes de l'artillerie ennemie, a commandé sa compagnie avec la plus grande bravoure ; a été grièvement blessé de deux balles et a donné l'ordre formel, au sous-officier qui voulait faire emporter, de ne pas s'occuper de lui.

Captaine BALBAUD : très belle attitude sous le feu dans toutes les circonstances où sa compagnie fut engagée. S'est particulièrement distingué au combat du 31 août, entraînant sa compagnie malgré la fusillade et les rafales de l'artillerie ennemie. A reçu lui-même deux blessures.

Lieutenant porte-drapeau CARRÈRE : le 22 août, dans un moment où, sous un feu meurtrier, plusieurs compagnies hésitaient à se porter en avant, a déployé le drapeau du régiment, et au cri de : « Au drapeau ! », a réussi à provoquer un assaut général de la ligne.

Sergent GROUSSAUD : le 21 août, s'est porté en avant sous un feu foudroyant de mitrailleuses et a rapporté son capitaine mortellement blessé. Blessé lui-même le 9 septembre, a continué à commander sa demi-section et n'a été évacué qu'après le combat.

Artillerie.

Lieutenant-colonel EVRARD : a fait preuve, depuis le début de la campagne, d'énergie, de bravoure et de sang-froid, notamment le 22 août où, en plein combat, il a poussé une section d'artillerie à 600 mètres de l'ennemi et l'a servie lui-même, aidé de quelques officiers et servants qui l'avaient suivi.

12^e régiment d'infanterie.

Captaine RICHARD : a donné le plus bel exemple à tous par sa brillante conduite. A été blessé grièvement le 27 août.

Captaine MAUDUIT : belle conduite dans les premiers engagements du début de la campagne. A reçu deux blessures au combat du 24 août.

10^e régiment d'infanterie.

Captaine BRINGUET : ayant été blessé d'une balle en pleine poitrine, le 28 août, a continué à commander sa compagnie jusqu'à épuisement de ses forces.

Adjudant-chef MOUSSAUD : au combat du 31 août, en entraînant sa section dans une charge à la baïonnette, a été jeté à terre par une balle qui lui a fracassé la jambe, ne pouvant plus se relever, a continué à exciter ses hommes en agitant son sabre et en criant : « En avant ! ».

Adjudant LAMPOIRIER : a été grièvement blessé au combat du 6 septembre ; avait très brillamment commandé sa section aux combats précédents.

Sergent SCICKELE : s'est distingué par sa bravoure et son entraînement, notamment au combat du 6 septembre au cours duquel il a été grièvement blessé.

Soldat BOISEAU : a fait preuve d'un courage au-dessus de tout éloge, au combat du 7 septembre, au cours duquel il a été blessé.

Soldat VERBOIS : a fait preuve d'un courage au-dessus de tout éloge au combat du 7 septembre, au cours duquel il a été blessé.

108^e régiment d'infanterie.

Adjudant-chef BONNET : belle conduite au feu. A commandé sa compagnie après la mort de son capitaine et de son lieutenant, et jusqu'à ce qu'il eût été blessé lui-même.

Adjudant MARGUET : belle conduite au feu. Blessé grièvement.

Adjudant réserviste FOURNIER : a eu une brillante conduite dans le commandement de sa section et a été grièvement blessé.

Adjudant LAGET : belle conduite au feu où il a été blessé.

100^e régiment d'infanterie.

Adjudant MARCERIE : a donné à ses hommes la plus belle conduite de bravoure au combat du 10 septembre au cours duquel il a été grièvement blessé.

Sergent MERY : a maintenu sa section avec le plus grand sang-froid et beaucoup d'énergie. A été blessé au combat du 24 août.

Corporal VAUDON : belle conduite au combat du 2 septembre, au cours duquel il a été grièvement blessé.

Soldat GERAUDIE : très belle conduite au feu au combat du 27 août.

Soldat FAURY : s'est fait remarquer par son entraînement et sa bravoure, notamment au combat du 6 septembre, où il a eu un bras sectionné par un éclat d'obus.

52^e régiment d'artillerie.

Captaine KAUFMANN : a montré dans la conduite de son unité dans plusieurs combats les plus brillantes qualités militaires et, par son attitude, a toujours donné le plus bel exemple à sa troupe à la tête de laquelle il est resté, malgré une blessure.

Sous-lieutenant RAUZY : brillante conduite au combat d'un village, où il a été blessé.

Adjudant LIGOT : très beaux services de guerre. Blessé le 29 septembre, est resté à sa place de commandement.

Sergent TOUJAS : blessé au genou le 23 septembre, est resté dans la tranchée pendant huit heures, continuant à tirer et donnant un bel exemple d'énergie.

Sergent FURET : belle conduite habituelle au feu. Blessé le 29 septembre dans la tranchée, y est resté toute la soirée, donnant un brillant exemple d'énergie.

Sous-lieutenant NAUD : a été très grièvement blessé en défendant une tranchée de la ligne avancée et, malgré sa blessure, a continué, pendant trois heures, à donner l'exemple de l'énergie et du sang-froid à ses hommes.

Corporal FRANCHI : a assuré le fonctionnement de sa section de mitrailleuses pendant plusieurs heures après la disparition de tous les gradés et est parvenu à sauver une pièce malgré le tir intense de l'ennemi.

22^e régiment d'infanterie coloniale.

Captaine DOMANGER : belle conduite au combat du 27 août, où il a été grièvement blessé.

Corporal SEPTSOUS : occupant une position dangereuse, où il gênait par son tir des travaux ennemis, y est resté malgré des rafales dirigées sur lui et a été tué glorieusement.

Sergent PAILLADE : chargé d'aller reconnaître les positions ennemis, s'est avancé à 300 mètres des retranchements ennemis et est resté sept heures en observation ; n'a pas hésité, à la nuit tombante, à aller seul, malgré les rafales d'artillerie, reconnaître un village et en rapporter des renseignements précieux sur l'ennemi.

23^e régiment d'infanterie.

Captaine DUPONT : brillante conduite dans tous les combats où son unité a été engagée depuis le début des opérations, notamment à l'attaque d'un village, où il a vigoureusement rejeté la baïonnette une contre-attaque de l'ennemi.

Captaine LASSERON : a fait preuve d'une remarquable bravoure au combat du 22 août, où il a été blessé en entraînant sa compagnie à l'attaque de la ligne ennemie ; est revenu au front aussitôt sa blessure guérie.

Adjudant PICQ : brillante conduite au combat du 6 septembre, où il a fait preuve d'énergie en portant les ordres de son chef de bataillon sous un feu violent d'artillerie.

Adjudant MARIUS : brillante conduite au combat d'un pont.

59^e régiment d'infanterie.

Sergent réserviste PEYRONNEL : chef de section qui a fait preuve d'une magnifique endurance et du plus grand sang-froid le 7 septembre. Est resté 6 heures sous le feu le plus violent ; a ramené deux fois sa section au feu.

23^e régiment d'artillerie.

Captaine LEMOINE : après un combat des plus meurtriers, et sous le feu continu de

CITATIONS
(Suite.)

Maréchal des logis MANCHE : grièvement blessé le 8 septembre, alors qu'il venait de prendre le commandement de la section.

Maréchal des logis BAZAILLAC : au combat du 9 septembre, a assuré avec le plus grand sang-froid le service de sa pièce au moment où un obus venait de tuer trois de ses servants et de faire sauter le caisson.

Maréchal des logis DE LANNEMAS : a rempli ses fonctions d'agent de liaison avec intelligence et dévouement, et a été blessé au moment où, debout sous le feu, il attendait les ordres du commandant de groupe.

Maréchal des logis RAYMOND : le 9 septembre, après avoir été blessé et jusqu'à ce qu'il ait été remplacé, a assuré avec le plus grand sang-froid le service de sa pièce.

Adjudant DESBRUS : brillante conduite au combat du 22 août. A, par son sang-froid, réussi à rejoindre les forces françaises à travers les lignes ennemis.

Sergent ROBERT : très belle conduite au combat du 22 août où, quoique blessé, il est resté à la tête de sa section sous un feu violent.

Soldat VIEMNE : très belle conduite au combat du 22 août, où il a su brillamment diriger le feu d'une escouade et permis aux détachements voisins de se reformer en arrière, malgré le grand nombre et la proximité immédiate des ennemis.

Clairon ROCHETAING : très brillante conduite au combat du 22 août ; sous un feu très violent a sonné la charge et a contribué ainsi à un mouvement en avant, entraînant tous ceux qui se trouvaient autour de lui.

2^e régiment d'infanterie coloniale.

Lieutenant ROIGNANT : belle conduite au feu. A reçu trois blessures, a rejoint son régiment aussitôt ses blessures guéries.

3^e régiment d'infanterie coloniale.

Lieutenant VERGAUD : a fait preuve de la plus grande énergie en groupant autour de lui quelques hommes avec lesquels il s'est dégagé de l'entrente allemande.

Sous-lieutenant NAUD : a été très grièvement blessé en défendant une tranchée de la ligne avancée et, malgré sa blessure, a continué, pendant trois heures, à donner l'exemple de l'énergie et du sang-froid à ses hommes.

Sergent LAYE : blessé d'une balle à la main, a continué à diriger le feu de sa section et n'est allé se faire panser qu'en fin de combat.

Soldat BODIN : a fait preuve d'un grand courage en conduisant son équipe sous un feu violent pour ramasser nos blessés. A été grièvement blessé.

24^e régiment d'infanterie coloniale.

Sous-lieutenant LEFEBVRE : très brillante conduite au feu depuis le début des opérations. A été blessé.

Adjudant CHOMILLIER : a fait preuve d'un sang-froid et d'une intrépidité constante aux combats des 22, 31 août et 6 septembre.

25^e régiment d'infanterie coloniale.

Lieutenant CLERC : a fait preuve d'une admirable bravoure au combat du 27 août, où il a été blessé gravement au visage (perte de l'usage de l'œil gauche), en entraînant énergiquement sa section

Capitaine GUERRINI: a fait preuve de brillantes qualités militaires, décision, énergie, sang-froid dans tous les combats auxquels a pris part le corps colonial depuis le début des opérations. A énergiquement soutenu les attaques de l'infanterie.

Capitaine BLAZY, dit LAPLATE: s'est distingué au combat du 8 septembre, où il a enrayé, par un changement de front opportun, une attaque allemande qui obligeait à la retraite des batteries en position en avant de lui. A été légèrement blessé.

Capitaine TRESMONTANT: tombé glorieusement le 21 septembre à son poste de commandement.

Capitaine SABLIERES DESHAYES: blessé d'un éclat d'obus le 31 août, a conservé le commandement de sa batterie et a été glorieusement tué à son poste de commandement le 9 septembre.

Lieutenant SCHENEBELIN: brillante conduite au combat du 6 septembre, où il a été blessé: reste à son poste, s'est distingué à nouveau par sa belle attitude au feu.

Lieutenant GUILLEMENT: a brillamment commandé sa batterie. Blessé, a continué à en diriger le tir et a été blessé de nouveau grièvement le 28 septembre.

Lieutenant JAUMARD: belle attitude au feu. A été blessé.

Lieutenant DEBRAY: blessé le 23 août, n'a pas quitté son poste. A été blessé de nouveau au bras droit le 26 septembre; a continué à commander sa batterie pendant plus d'un mois de combats incessants.

Lieutenant GANDROT: brillante conduite au combat du 22 août, où il a été blessé.

50^e régiment d'artillerie territoriale.

Lieutenant DE MAUDUIT: brillante conduite au feu; blessé à la tête d'un éclat d'obus le 30 septembre, est resté à son poste et a continué son service.

Artillerie du corps colonial.

Maréchal des logis CAROL: très belle conduite habituelle. Mortellement blessé le 26 septembre, n'a cessé, pendant ses derniers instants, de recommander à ses hommes de ne pas s'occuper de lui et de continuer leur service.

Brigadier GRAZELLE: très belle conduite au feu. A ramené sous le feu, au poste de secours, huit de ses camarades atteints par un obus qui l'avait lui-même contusionné.

Canoaniers REAUD et FONCK: courage et entraîn remarquables le 26 septembre; sont restés quatorze heures exposés à découvert au feu de l'artillerie ennemie en assurant leurs fonctions de signaleurs.

Canoanier MERCIER: conduite remarquable au feu le 26 septembre. A été grièvement blessé.

Artillerie divisionnaire 2.

Maréchal des logis réserviste COPIN: très belles qualités de bravoure et de sang-froid. A réussi à sauver, sous la feu de l'ennemi, une pièce et un caisson en danger, et a ramené le chef de pièce blessé.

Officier interprète CLEMENTEAU: a montré une remarquable activité dans l'exécution du service de renseignements; blessé au combat du 22 août, où il s'est brillamment conduit, est revenu au front aussitôt sa blessure guérie.

60^e division de réserve.

20^e régiment d'infanterie.

Adjutant de réserve BARBOT: le 12 octobre, sorti le premier de sa tranchée, s'est avancé avec 22 hommes à 100 mètres des tranchées allemandes; s'y maintint sous un feu terrible; ne revint que sur l'ordre qui lui fut donné, tous ses hommes, sauf deux, ayant été tués ou blessés autour de lui.

24^e régiment d'infanterie.

Lieutenant-colonel MARTENET: s'est dépassé sans compter depuis le début de la campagne. Conduite brillante dans tous les combats auxquels son régiment a pris part. Dirigeait l'attaque du 31 octobre devant un moulin, et a contribué largement à assurer le succès par son énergie et la vigueur de son commandement.

Adjutant de réserve LIOULT: à l'attaque du 31 octobre, s'est porté le premier et seul, en avant de sa tranchée, pour reconnaître le cheminement. A été mortellement blessé au moment où il indiquait à sa section l'itinéraire à suivre.

Adjutant-chef de réserve CHARTIER: blessé grièvement au combat du 31 octobre, alors qu'il entraînait bravement sa section sous les projectiles ennemis à l'attaque des tranchées d'un moulin.

Adjutant de réserve RIVAUT: blessé grièvement au combat du 31 octobre, alors qu'il se portait bravement en tête de sa section, sous un feu violent d'artillerie, à l'attaque des tranchées d'un moulin.

225^e régiment d'infanterie.

Soldats YVON et LEHIDEUX: se sont portés sous le feu au secours de leur officier mortellement blessé.

271^e régiment d'infanterie.

Médecin aide-major AUBIN: pendant le combat du 31 octobre, devant un moulin, a montré une bravoure lors de la constitution du refuge de blessés et l'organisation de la relève; a conduit lui-même, en plein jour, ses brancardiers dans les premières tranchées, donnant ainsi un bel exemple de courage.

Abbé LE DOUAREC, aumônier auxiliaire: donne, depuis le début de la campagne, des preuves continues du plus beau courage. Vers la fin du combat du 31 octobre 1914, devant un moulin, alors que le terrain était encore battu par le feu violent des mitrailleuses, s'est porté courageusement au milieu des blessés pour leur apporter le secours de son ministère.

Caporaux de réserve KERNIVINEN et LAURENT: à la suite de l'attaque d'un moulin, le 31 octobre 1914, n'ont pas hésité à traverser en plein jour, sous un feu violent d'artillerie et de mitrailleuses, un glacier découvert pour aller chercher les corps de leurs deux officiers, et les ramener dans la tranchée.

Service de santé de la 60^e division de réserve.

Médecin auxiliaire DE BEAUGEARD: se dévoue et s'expose nuit et jour, depuis le début de la campagne. Le 1^{er} novembre, jeté à terre et contourné par l'explosion d'un obus qui blessait très grièvement deux officiers supérieurs, s'est porté en hâte et précipité au secours de ces officiers et leur a donné les soins les plus éclairés.

7^e régiment d'artillerie.

Capitaine LANGAIGNE: a montré, dès le début de la campagne, des qualités de premier ordre dans le commandement d'une batterie au feu. A l'affaire du 30 août, blessé mortellement à l'aïne, se fait assoir contre son bouscier, appelle à lui le lieutenant et lui donne ses instructions, d'abord pour la continuation du feu, puis pour la prise d'une seconde position. Mort le lendemain.

Groupes de divisions territoriales.

Chef de bataillon GOERHING, 12^e d'infanterie territoriale: étant séparé de son régiment, le 27 septembre dernier, et entouré par des forces supérieures dans une ferme où était cantonné son bataillon, s'est mis à la tête de sa troupe et s'est fraye un passage à la balonnette à travers l'ennemi, avec une décision et une énergie remarquables; a rallié ensuite son régiment en arrêtant les poursuites de l'adversaire. A été blessé dans une attaque, quelques jours après.

Aviation.

Adjutant pilote aviateur RONDEAU: bombardé par une batterie spéciale, a trouvé une mort glorieuse en continuant à survoler l'objectif qu'il était chargé de détruire.

Soldat mécanicien VERNIER: bombardé par une batterie spéciale, a trouvé une mort glorieuse en continuant à survoler l'objectif qu'il était chargé de détruire.

Artillerie lourde d'armée.

Lieutenant de réserve BIENAIMÉ, du 17^e rég.: comme observateur aérien, a rendu les plus grands services pour les réglages de tir. A subi à diverses reprises le feu de l'infanterie et de l'artillerie ennemis. A été blessé dans un accident d'avion.

Lieutenant BERNARD, du 4^e rég.: depuis le début de la campagne, a donné à maintes reprises des preuves de sang-froid et de courage dans les fonctions d'observateur aérien. A notamment survolé en avion, à faible hauteur, les lignes ennemis, exposé à un feu intense d'infanterie et d'artillerie.

Gouvernement militaire de Paris.

Chef de bataillon FAVERY, 1^{er} génie: déjà cité à l'ordre du 4^e corps d'armée, à la date du 26 septembre. Depuis cette date, n'a cessé de diriger avec autant d'énergie que de bravoure les travaux effectués par les compagnies de corps et divisionnaires du génie, y consacrant ses nuits. A exposé à maintes reprises sa vie en donnant le plus bel exemple à ses sapeurs. Aussitôt après l'levement d'une position, est arrivé après l'assaut et a fait procéder immédiatement à l'exécution de travaux qui ont permis de repousser de violentes contre-attaques allemandes.

Chef de bataillon de réserve ROLIN, commandant le 317^e d'infanterie: vigoureux et actif, toujours prêt à exécuter au mieux les ordres donnés, a succédé, le 26 septembre, au lieutenant-colonel Prévost, tué à la tête du 317^e. Exerce depuis cette date le commandement de ce régiment avec un zèle qui n'a d'égal que sa modestie. Est un véritable entraîneur d'hommes.

Chef de bataillon MERLIN, 317^e d'infanterie: s'est toujours distingué, depuis le début de la campagne, par son activité, son autorité et son énergie dans le commandement de sa compagnie, et dans celui du bataillon, qu'il a exercé pendant deux mois de la campagne. A fait preuve de la plus grande ténacité à l'assaut et à la défense d'un village, pendant les journées des 29, 30 et 31 octobre.

Chef de bataillon RICHARD, 31^{er} d'artillerie: dans les journées et la nuit des 30 et 31 octobre, a contribué par sa belle attitude sous le feu, sa crânerie et son sang-froid à l'enlèvement et à la conservation d'une position.

Chef de bataillon ANDRÉ, commandant le 5^e bataillon 315^e d'infanterie: officier d'une grande valeur, ayant su inculquer à son bataillon les qualités d'énergie et de ténacité qui étaient les siennes. S'est fait tuer en entraînant ses hommes de la façon la plus brillante à l'assaut d'un village.

Chef de bataillon VEREAUD, 1^{er} génie: brillante conduite à l'assaut d'une position ennemie. Gravement blessé, est entre malgré sa blessure, dans les tranchées allemandes.

Lieutenant-de-ROHAN-CHABOT, 27^e dragons: le 10 septembre, étant en reconnaissance, s'est emparé d'une ambulance allemande où il trouva 5 médecins, 30 ou 40 infirmiers en armes, 200 à 250 blessés allemands, un capitaine d'infanterie et dix blessés français, et de nombreuses armes. A fait prisonniers environ 150 trainards allemands, qui cherchaient à se mettre sous la protection de l'ambulance, et après les avoir désarmés, a détruit leurs armes et leurs munitions.

Lieutenant RUDOLPH, 27^e dragons: le 10 septembre, au cours d'une reconnaissance, qu'il dirigeait, a fait six prisonniers, et, plus loin, trois nouveaux prisonniers, dont il a obtenu un renseignement des plus précis. A fait preuve d'un très grand courage et d'un remarquable sang-froid à la défense d'un village, le 3 octobre.

Adjutant VAGUENEZ, 27^e dragons: le 11 septembre, a chargé avec quatre cavaliers et trois gendarmes, et fait prisonniers 120 à 130 fantassins allemands, qui se dissimulaient derrière des meules de paille.

Maréchal des logis LESEUR, 23^e dragons: a tenté, le 5 octobre, à plusieurs reprises, d'aller chercher, sous le feu de l'infanterie allemande, le corps de son officier tué et à fini par le rapporter dans nos lignes.

Brigadier JANSEN, 6^e dragons: le 4 septembre, commandant une reconnaissance, a attaqué un détachement de cyclistes allemands, a poursuivi au premier étage d'une maison, où ils s'étaient réfugiés, l'officier et deux soldats, qu'il a tués à coups de carabine.

Chef d'escadron PROMPT, 1^{er} groupe d'artillerie de la 21^e division territoriale: officier supérieur en retraite, a repris du service à la mobilisation avec un entraînement et une vigueur remarquables. A reçu, à son poste, le 1^{er} novembre, une blessure par éclat d'obus qui a entraîné l'amputation de la jambe droite.

Sous-lieutenant WEHRLE, 319^e d'infanterie: gravement blessé, est resté à son poste dans la tranchée, encourageant ses hommes, leur

donnant le plus bel exemple d'énergie. N'est parti pour le poste de secours que sur des ordres réitérés, disant à son chef de bataillon : « Je ne regrette qu'une chose, c'est de ne pas pouvoir continuer mon devoir jusqu'au bout. »

4^e Corps d'Armée.

Chef de bataillon BOONE, 317^e d'infanterie: a fait preuve des plus brillantes qualités militaires en entraînant son bataillon, sous un feu violent, à l'assaut d'un village, l'assurant dans ce village malgré les contre-attaques répétées, et a toujours montré par son attitude l'exemple de la plus grande intrépidité. A été blessé précédemment.

Sous-lieutenant de réserve KOCH, 317^e d'infanterie: s'est particulièrement distingué en entraînant ses hommes à l'assaut d'un village, où il a été grièvement blessé.

Auditeur militaire FONTAINE, 117^e d'infanterie: depuis le début des hostilités s'est signalé dans tous les combats par son zèle et son courage. Facilité le relèvement des blessés sous le feu de l'ennemi et aida au pansage rapide de leurs blessures. Se dévoue sans compter.

Chef de bataillon de réserve ROLIN, 317^e d'infanterie: a conduit sous le feu le plus violent, avec un calme, une énergie et une intrépidité remarquables, sa section à l'assaut d'un village.

Sergent-major GAUTHIER, 315^e d'infanterie: a montré le plus bel exemple à ses hommes qu'il a brillamment entraînés à ses hommes qu'il a brillamment entraînés à l'assaut le 30 octobre. S'est fait tuer à quelques mètres des tranchées allemandes.

Sergent réserviste POISSON, 317^e d'infanterie: est resté dans une tranchée seul avec deux hommes pendant trente-deux heures, résistant à plusieurs contre-attaques, dont plusieurs sont parvenues jusqu'au bord des tranchées.

BULLETIN DES ARMÉES DE LA RÉPUBLIQUE

lent d'infanterie et d'artillerie et repoussant avec un sang-froid remarquable les plus féroces contre-attaques. Sous-lieutenant de réserve LIVET, 17^e d'infanterie: a fait preuve des plus grandes qualités d'énergie et de sang-froid dans toutes les circonstances où la compagnie qu'il commandait a été engagée. A été grièvement blessé dans entraînant ses hommes à l'assaut d'un village.

Capitaine QUINAT, 321^e d'infanterie: blessé le 6 septembre d'une balle à la cuisse, a voulu conserver le commandement de son unité. Blessé de nouveau grièvement, le 13 septembre, à la tête de sa compagnie qu'il entraînait au combat.

Capitaine de bataillon DUFOR, 53^e d'infanterie: officier supérieur d'une valeur et d'un caractère exceptionnels. Atteint de deux blessures, le 23 septembre, est sorti de l'hôpital incomplètement guéri pour reprendre son commandement. A fait preuve dans les combats incessants livrés depuis le 31 octobre par le régiment d'une bravoure et d'une énergie rares. A maintenu son bataillon sous le feu le plus violent d'artillerie lourde et d'infanterie ennemis pendant plusieurs jours consécutifs. Atteint d'une nouvelle blessure, a continué à exercer son commandement.

Au grade de chevalier.

Capitaine de CHAUSSANDE, 215^e d'infanterie: très grièvement blessé le 3 décembre, en entraînant avec la plus grande vigueur sa compagnie à la baionnette sur des tranchées.

Sous-lieutenant BOTIGNA, 81^e d'infanterie: a été grièvement blessé le 2 novembre, pendant qu'il maintenait énergiquement ses hommes dans une tranchée violemment bombardée, et a été amputé du bras droit.

Capitaine BERGER, 158^e d'infanterie: s'est brillamment distingué depuis le début de la campagne, particulièrement le 7 novembre, en soutenant avec un détachement la contre-attaque de la ligne française et contribuant ainsi à la reprise d'une position perdue. Blessé grièvement le 16 novembre.

Lieutenant BELTZ, 27^e dragons: s'est fait remarquer en toutes circonstances par son allant et son courage. A été grièvement blessé.

Capitaine SAVOYAUD, 363^e d'infanterie: a été blessé grièvement en entraînant sa compagnie sous bois à l'assaut d'une tranchée occupée par l'ennemi et en franchissant le premier un réseau de fils de fer battu par des mitrailleuses ennemis.

son sang-froid, a réussi à refouler l'ennemi. Le 9 novembre, a de nouveau supporté une vigoureuse attaque qu'il a repoussée et a contre-attaqué à la baïonnette avec succès.

Lieutenant DELPORTE, 1^{er} bataillon de chasseurs : brillant officier, remarquable entraîneur d'hommes. S'est distingué partout où il a été engagé. A reçu le 11 novembre une blessure grave au genou.

Lieutenant de réserve BARBIER, 10^e bataillon de chasseurs : fait preuve, en toutes circonstances, de la plus brillante valeur ; deux fois blessé, n'a quitté sa compagnie, qu'il commande avec la plus grande énergie, que le temps nécessaire pour être à même de reprendre son service sans attendre sa guérison. Le 8 novembre, a contribué, dans une large part, au maintien de la ligne devant l'attaque ennemie.

Capitaine BAJU, 143^e d'infanterie : dans la nuit du 2 au 3 novembre, cerné et sommé par un officier allemand de se rendre avec son unité, a répondu par le commandement de : « feu ! » A été très grièvement blessé quelques instants après par un coup de feu qui l'a traversé de part en part.

Capitaine CHASSAGNETTE, 79^e d'infanterie : a brillamment enlevé sa compagnie, le 12 novembre, à l'assaut des tranchées allemandes, malgré un feu de mousqueterie intense. Blessé à la cuisse, n'a abandonné son commandement qu'épuisé par une violente hémorragie.

Capitaine IHLER, 4^e bataillon de chasseurs : grièvement blessé en ralliant des isolés de divers corps. S'est fait remarquer constamment par son courage, son énergie, son entrain. Déjà sérieusement blessé antérieurement. A rejoint le corps dès qu'il a pu.

Capitaine FREY, 156^e d'infanterie : a fait preuve de remarquables qualités de calme et de sang-froid au cours des attaques dirigées contre nos lignes depuis le 5 novembre. A fait progresser sa compagnie sous le feu violent de mitrailleuses et d'infanterie. A pu organiser solidement la défense du secteur qui lui a été confié.

MÉDAILLE MILITAIRE

Sont décorés de la médaille militaire :

Sergent-major GOLE, 20^e bataillon de chasseurs : a entraîné sa section avec la plus grande vigueur sur les tranchées ennemis. L'a maintenue en face de ces tranchées de 4 heures à 20 heures, malgré un feu violent. A empêché par son action deux pièces de campagne allemande de se mettre en batterie à une distance de 100 mètres pour prendre d'assaut une ligne de tranchées occupées par une autre compagnie.

Sergent JOUANEN, 20^e bataillon de chasseurs : a brillamment conduit sa section contre les tranchées ennemis. L'a maintenue à 50 mètres des tranchées, malgré un feu violent, et a conservé, de 4 heures à 18 heures, la position qu'il occupait en face des tranchées très solidement organisées. Blessé grièvement, n'a quitté le commandement de sa section que lorsqu'il ne pouvait plus l'exercer utilement.

Sergent FAISNEL, 20^e bataillon de chasseurs : son chef de section ayant été tué, a pris le commandement de la section et a maintenu ses chasseurs sous un feu violent à 30 mètres des tranchées ennemis, de 11 à 20 heures, en faisant preuve de la plus grande énergie.

Chasseur BALMES, 20^e bataillon de chasseurs : est entré le premier dans une tranchée qui venait d'être enlevée à l'ennemi. A groupé autour de lui plusieurs de ses camarades et leur a fait ouvrir un feu violent qui a arrêté un retour offensif. Blessé à la tête d'un éclat d'obus.

Adjudant HUM, 17^e d'infanterie : belle attitude au feu depuis le début de la campagne. S'est comporté brillamment à l'attaque des tranchées ennemis, en entraînant sa section. A été grièvement blessé le 9 octobre.

Adjudant COURTIÉ, 280^e d'infanterie : blessé deux fois pendant l'attaque de nuit du 14 octobre, a conservé le commandement de sa section, et alors qu'un de ses hommes le soutenait pour marcher, l'a envoyé secourir un autre blessé.

Sergent-major TESTE, 295^e d'infanterie : très grièvement blessé le 15 octobre, a continué à exercer le commandement de sa section, malgré ses blessures, toute la journée. N'a pu être ramassé que dans la nuit, et transporté au poste de secours que le lendemain. **Caporal TALENTON**, 144^e territorial d'infanterie : chef de patrouille, et pris sous un feu violent de front et d'assaut, a cependant rempli sa mission en faisant preuve d'énergie, d'intelligence et de sang-froid.

Adjudant THARY, 80^e territorial d'infanterie : montre, aux tranchées, un entraînement et une énergie remarquables. A été chercher, sous un feu violent, plusieurs blessés allemands qui demandaient du secours en avant des tranchées.

Adjudant LEJEUNE, 162^e d'infanterie : avec une patrouille de sept hommes, a surpris et fait prisonniers 68 Allemands commandés par un feldwebel. A fait preuve, en cette circonspection, d'un courage et d'une décision remarquables ; après avoir ramené ses prisonniers, est revenu chercher les armes des Allemands capturés.

Adjudant LEBLANC, 16^e bataillon de chasseurs : sous une grêle de balles, à 300 mètres des tranchées ennemis, a porté sa section hors d'un abri ; a exécuté le mouvement dans un ordre parfait, montrant dans cette occasion ses belles qualités militaires.

Spahi ABDELKADER MOHAMMED, 7^e escadron de spahis auxiliaires algériens : s'est distingué, le 19 octobre, en chargeant seul une patrouille allemande qu'il mit en fuite en lui tuant un cavalier.

Spahi AISSA ben KHALED, 7^e escadron de spahis auxiliaires algériens : s'est, à plusieurs reprises, distingué par son courage dans les reconnaissances en automobile où il était employé comme tireur ; a tué, le 18 septembre, le chef d'une patrouille qui s'avancait pour repérer les voitures.

Lieutenant EL HADJ BOUBEKER OULD THALEB-MILOUD, 10^e escadron de spahis auxiliaires : s'est distingué, le 28 septembre, en chargeant avec son peloton un ennemi supérieur en nombre, le mettant en fuite, lui tuant un officier, plusieurs hommes et ramenant dix chevaux de prises.

Caporal LEGER, 57^e bataillon de chasseurs : a fait preuve de la plus belle initiative et d'esprit de solidarité militaire en s'élançant sous un feu violent à 200 mètres en avant de la tranchée, pour prêter main forte à une section de mitrailleuses d'un régiment voisin, menacée par l'ennemi et dont le lieutenant était blessé. A contribué à ramener en arrière cet officier et à le mettre à l'abri.

Soldat PERSONNAT, 295^e d'infanterie : belle attitude sous le feu ; a frôlé à côté du chef de bataillon, sous un feu particulièrement violent, et ajusté les directions des tranchées à construire.

Soldat COGNET, 295^e d'infanterie : s'est offert spontanément pour aller porter un renseignement de la plus haute importance à l'artillerie placée loin en arrière, à eu à traverser une zone battue par un très violent feu d'artillerie et de mitrailleuses pour se rendre aux batteries.

Adjudant-chef PERILHOU, 296^e d'infanterie : a entraîné très vigoureusement sa section, dans la journée du 15 octobre, sous un feu très violent et très meurtrier.

Soldat REYNAUD, 140^e d'infanterie : s'étant élançé sur le bord d'une tranchée ennemie, située à quelques mètres de la sienne, a tiré sur les Allemands qui l'occupaient, en a tué plusieurs et a sommé les autres de se rendre ; 29, dont un officier, ont été faits prisonniers. A été blessé peu après en emmenant l'un de ces prisonniers.

Soldat MAHMOUD, 4^e tirailleurs : faisant partie d'un groupe de six hommes, qui s'était accroché au terrain à moins de 100 mètres d'une tranchée allemande, s'y est retranché lui-même, a repoussé trois contre-attaques de l'ennemi, et ne s'est replié qu'après onze heures de lutte, et après avoir reçu l'ordre.

Tirailleur MAKLOUSI AHMED BEN SADIQ, 4^e tirailleurs : a pris le commandement de sa section, l'a maintenue sur la position occupée et n'a cessé pendant onze heures de lutte de seconder avec habileté et avec la plus grande énergie le lieutenant blessé qui avait le commandement du peloton.

Adjudant BOHAIN, 66^e bataillon de chasseurs : le 12 novembre, au cours d'une reconnaissance en plein jour et en terrain débrouillé, à 1,000 mètres de nos tranchées, a

été très grièvement blessé d'une balle qui lui a traversé le ventre de part en part.

Sergent PETIOT, 2^e zouaves de marche : le 10 novembre, a fait preuve pendant le combat de nuit d'un sang-froid et d'un courage remarquables. S'est avancé le lendemain matin, seul, à quelques mètres des tranchées allemandes, pour aller voir s'il y avait des blessés ennemis et a rapporté des renseignements intéressants.

Soldat LOUBIÈRE, 2^e zouaves de marche : est allé relever, sous une grêle de balles, avec l'aide d'un camarade, un caporal blessé la veille et laissé pour mort à 50 mètres des tranchées allemandes.

Soldat HUMBERT, 2^e zouaves de marche : étant en reconnaissance, est allé sous un feu violent dans une tranchée où se trouvaient de nombreux blessés et morts allemands, et a rapporté des documents intéressants.

Caporal clairon SADOK BEN MOHAMED MAHALLA, 4^e tirailleurs indigènes : brillante conduite pendant les combats du 6 novembre et jours suivants ; a suivi son chef de bataillon aux points les plus périlleux ; déjà maintes fois remarqué pour sa bravoure et son dévouement.

Sergent MEKACHERA AHMED, 3^e tirailleurs indigènes : en patrouille et se trouvant en présence d'une patrouille allemande plus forte en nombre, lui intimant l'ordre de se rendre, tua le chef de cette patrouille et réussit à rejoindre sa compagnie avec sa troupe.

Caporal TRUPIN, 127^e d'infanterie : de la lisière d'un village battu et bouleversé par l'artillerie de gros calibre, s'est rendu trois fois au poste de commandement du chef de bataillon pour y porter des renseignements. Au retour, a rallié quelques hommes égarés, les a ramenés sur la ligne de feu et a dégagé plusieurs de ses camarades pris sous les combles d'une maison en partie détruite par les obus.

Sergent-major CONSTANS, 54^e bataillon de chasseurs alpins : blessé le 27 août, a continué, sans se faire paniquer, à faire le coup de feu. Evacué le 28 pour ses blessures, est rentré à la compagnie le 16 octobre. A continué à faire preuve, depuis son retour, des plus belles qualités de sang froid, de courage et d'énergie.

Adjudant FLUCHAIRE, 54^e bataillon de chasseurs alpins : blessé très grièvement par un éclat d'obus, au moment où il sortait de la tranchée pour raffermir le moral de sa section gravement éprouvée par les projectiles ennemis.

Maréchal des logis DE RIVERIEUX, 18^e chasseurs : âgé de quarante et un ans, a contracté un engagement pour la durée de la guerre ; n'a cessé de faire preuve, en toutes circonstances, d'une vigueur et d'une bravoure remarquables. A été blessé grièvement le 10 octobre.

Soldat fourrier PARÉ, 65^e d'infanterie : a toujours eu une très brillante conduite au feu ; dans le dernier combat auquel il a pris part, a reçu quatorze blessures, dont dix fractures des membres.

Soldat QUINTIN, 121^e d'infanterie : étant atteint de deux balles, dont une lui avait perforé le poumon, a tenté de se porter encore en avant avec ses camarades au commandement de son commandant de compagnie. Ne s'est arrêté qu'après avoir été atteint par un obus qui l'a frappé à nouveau à la tête et à l'épaule. Après avoir été évacué, a regagné volontairement le front, aussitôt que ses quatre blessures le lui ont permis.

Sergent SADIO TARACHE, rég. mixte colonial : le 9 novembre, au cours d'une reconnaissance, a fait preuve d'une grande bravoure et a été atteint de deux blessures, dont une grave, en franchissant le premier sous une grêle de balles, la voie ferrée à 100 mètres des tranchées ennemis.

Sergent TIEBA KONE, rég. mixte colonial : au cours d'une reconnaissance offensive, s'est fait remarquer par son énergie et son courage et a été blessé.

Soldat MOUSSA KEITA, rég. mixte colonial : belle attitude au cours d'une reconnaissance offensive. A été très grièvement blessé.

Le Gérant : G. CALMÉS.

Imprimerie, 31, quai Voltaire, Paris 7^e